



FEP - ARC MÉDITERRANÉEN



FÉDÉRER & PARTAGER

N°33 - OCTOBRE 2019

ÉDITO

UN ENGAGEMENT CHRÉTIEN SOLIDE ET RESPONSABLE

Le bureau du nouveau Conseil de la FEP élu il y a six mois s'est rapidement mis au travail pour réfléchir aux orientations stratégiques à soumettre aux administrateurs lors de la première séance du 28 juin. Ce jour-là, le Conseil a adopté à l'unanimité 3 axes fondamentaux pour construire son action d'ici à 2021.

Un ancrage éthique et spirituel protestant. Notre identité protestante est à la fois ce qui nous rassemble et ce qui nous distingue des autres mouvements ou réseaux fédératifs engagés dans l'action sociale. Qu'elle soit plus que centenaire ou toute récente, l'histoire de chacun des membres de la FEP trouve son origine dans l'appel du Christ à accueillir les plus petits et les plus fragiles et à aimer son prochain « comme soi-même ». Cet appel nous met en marche, nous nourrit et nous porte. Il nous conduit à cheminer dans un lien privilégié avec l'Eglise qui a la mission d'annoncer la Bonne Nouvelle.

Une parole qui circule et qui porte. A la FEP, tout est parole, échange, lien et partage : la raison d'être d'une fédération comme la nôtre est de favoriser la relation et le dialogue. Cette communication s'exprime à la fois du terrain vers la Fédération et vice-versa, de manière transversale entre les membres qui se réunissent par territoire ou autour de thématiques communes, et vers l'extérieur dans sa dimension de plaidoyer et de lien avec les partenaires.

Un appui opérationnel renforcé. La FEP n'a pas vocation à être un opérateur, en revanche elle doit être à l'écoute de ses membres, identifier leurs attentes, leurs questions et leurs besoins. Pour y répondre, elle est présente sur le terrain, notamment par l'intermédiaire des secrétaires régionales, elle construit des outils (formations, soutien ponctuel, groupes de travail, événements...), elle partage les projets innovants, nourrit la réflexion et permet à ses membres de s'appuyer sur la légitimité d'un réseau reconnu.

Comme nous avons besoin de deux poumons pour respirer, la vie spirituelle, d'une part, et le service du prochain, d'autre part, sont les deux piliers d'un engagement chrétien solide et responsable, et nous nous attacherons à les cultiver l'un et l'autre.

● Isabelle Richard
Présidente de la FEP

ACTU EN BREF

SOYONS ALTÉROPHILES !



Au cœur du travail des entraides, l'autre est celui que l'on rencontre, pour qui l'on s'engage, que l'on accompagne, dans un élan de fraternité. Il est à la fois si proche de nous et si différent !

Inscrivez-vous pour participer aux 4^{èmes} assises nationales des entraides protestantes
« Soyons altérophiles ! »
Connaître et rencontrer l'autre
Vendredi 6 et samedi 7 décembre 2019
à Paris

Ces Assises essaieront de mettre en scène, d'interroger, de chanter la différence, celle qui enrichit et garde notre humanité !

FORMATIONS

Tout comme les salariés, il est essentiel pour les bénévoles de se former, de confronter leurs pratiques et de donner une visibilité à leur action pour proposer un accompagnement durable de qualité. La FEP propose un programme de six formations.



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE A LE VENT EN POUPE

Depuis la loi 2002-2⁽¹⁾, la place de l'usager est devenue centrale ou souhaitée comme telle.

La dynamique des conseils de la vie sociale (et des autres formes de participation) et l'émergence d'instances représentatives des personnes accueillies et accompagnées, aux niveaux local et national, sont autant de signaux indiquant une volonté des personnes de prendre leur vie en main.

Attentive à ce mouvement, la FEP souhaite creuser la question avec ses adhérents et se rend dans plusieurs établissements afin de faire un état des lieux et mettre en avant les pratiques susceptibles de stimuler l'ensemble du réseau. Les premières visites ont permis de commencer

à cerner la notion de démocratie participative, véritable rempart contre la maltraitance institutionnelle.

La démocratie participative consiste d'abord en la possibilité pour les usagers de participer et de s'exprimer en totale liberté sur l'établissement qui les accueille et les accompagne, sur leur perception et ressenti vis-à-vis de cet accueil et de cet accompagnement. Elle consiste ensuite en la prise en compte effective de la parole et de l'opinion exprimées par ces usagers, par le biais d'un processus clairement identifié et réglementé.

Responsabilités

Elle peut encore aller bien plus loin. Elle se situe entre deux positionnements : celui où l'usager attend tout de l'établissement et se repose entièrement sur lui, et celui où l'établissement renvoie systématiquement la responsabilité sur l'usager, au nom de son besoin d'autonomisation. On observe que là où le Conseil de la Vie Sociale est considéré comme un élément fondamental de l'organisation et non pas comme une activité secondaire, là où les usagers sont

d'abord vus comme partenaires avant d'être personnes accueillies, alors la démocratie participative est attendue et féconde.

Elle traite des réflexions sur le fonctionnement des structures, comme des « petites » choses du quotidien, si essentielles pour les personnes qui les vivent. Car la démocratie participative, c'est du concret. Quand elle est souhaitée et organisée par les associations, elle est source de mieux-être tant pour les usagers que pour les bénévoles et les professionnels.

Si, dans sa forme, elle doit s'adapter aux publics et aux secteurs, elle concerne l'ensemble des associations, petites et grandes, car les personnes, quelles qu'elles soient, ont toutes quelque chose à nous dire et à nous transmettre. Jean Vanier, fondateur de la Communauté de l'Arche, aurait dit qu'elles pouvaient même nous changer.

● Patrick Pailleux
Chargé de mission FEP

⁽¹⁾ Loi n° 2002-2 du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale

UN CONSEIL DE VIE SOCIALE... ET S'IL SERVAIT À QUELQUE CHOSE ?

Le Service d'Entraide Protestant gère la Pension de Famille " Le Figuier " à La Grand-Combe depuis 2006 et a à cœur de faire vivre la parole de ses occupants. L'ensemble des 22 résidents est alors invité à créer un Conseil de la Vie Sociale afin de débattre des questions liées à la vie de la maison.

L'idée est bonne, et pourtant : « Difficile de savoir que dire », « Je n'ai jamais trop pris de décision », « Je ne serais pas écouté », « Je suis fatigué », « Mon voisin ne changera pas », « Les responsables ont bien d'autres chats à fouetter ! », « Les résidents ne se sentent pas concernés », « Nous maîtrisons le bon fonctionnement de la Maison »... Autour d'un alléchant petit déjeuner, les rencontres se mettent en place sous l'égide



des responsables. Bien vite les questions se posent et les remarques fusent de la part de deux ou trois habitants, les plus enclins aux revendications : « La porte d'entrée claque et nous dérange ! », « Les tâches collectives ne sont pas faites par tous ! », « Le linge reste dans les machines !... ». Les hôtes et la direction essaient de répondre, de tempérer, de mobiliser les uns et les autres autour des points soulevés. Les Conseils se suivent et se ressemblent... et le nombre de participants diminue progressivement par manque d'intérêt.

Un Conseil de Vie Sociale à l'action !

Et puis un jour, il est temps de renverser les questions : les problèmes sont connus de tous, le Conseil de la Vie Sociale (CVS) va chercher les solutions ! Chacun est donc invité à prendre

la parole, non plus pour contester mais pour émettre des idées d'amélioration. Le CVS permet aussi d'aborder les projets, ateliers, vacances... Un ordre du jour sera établi.

Le ton est donné : un résident se lance et, à la plus grande surprise, il reçoit plusieurs approbations. Dans une ambiance de respect, d'un nouveau possible, plusieurs souhaitent tester quelques propositions émises. Mais lesquelles ? Comment décider ? Et si nous votions pour donner notre accord ou signifier notre désaccord ? C'est le vote, et non pas l'équipe d'encadrement, qui va décider des solutions à adopter. Puis il faudra attendre le prochain Conseil de Vie Sociale pour faire le point et voir si cela marche.

De fil en aiguille, la confiance s'installe, les échanges se font plus constructifs, les débats plus partagés et les prises de décisions se démocratise doucement dans un cheminement commun. Reste à l'équipe d'être très vigilante à ne pas reprendre une place décisionnelle pour que les résidents gardent la parole et que la Pension de Famille reste un lieu de vie épanouissant ! Le tissu reste sur le métier...

● Magali Dauras
Service d'Entraide Protestant (SEP)
La Grand-Combe (30)

PARTICIPATION ET ÉDUCATION POPULAIRE

Habitat Jeunes Montpellier porte un projet en direction de la jeunesse (16-29 ans). Habitat Jeunes, c'est 350 logements pour 600 jeunes logés et accompagnés à l'année dans 8 résidences, et 40 salariés.

A Habitat Jeunes, les résidences sont des lieux d'apprentissage, où la rencontre avec des professionnels (gestionnaires de résidences, animateurs, médiateurs) permet aux jeunes accueillis de trouver les outils pour les accompagner vers l'autonomie et leur permettre de bien commencer leur vie d'adulte et de citoyen. Sont organisées des activités qui permettent à chacun de trouver sa place dans le collectif, de faire entendre sa voix et de favoriser son insertion sociale et professionnelle.

La participation des jeunes

Des conseils de résidence se tiennent tous les deux mois, animés par les responsables des résidences. Sont abordés les activités, les formations à la vie quotidienne (maintenance), l'aménagement des espaces, les couleurs, la technique (Internet...), etc. Les résidents y élisent des représentants pour être membres du Conseil de Vie Sociale (CVS).



Ces derniers se tiennent 3 fois par an et regroupent les représentants des résidences, 4 responsables de résidence, 2 administrateurs et la directrice autour d'une thématique : livret d'accueil, préparation de fête, accès à la culture, l'habitat de demain, restaurant associatif, etc. De ces thématiques peuvent découler des groupes de travail.

Les comptes rendus des CVS sont affichés pour les usagers et envoyés par mail au personnel. Toutes les questions abordées en CVS sont vues par le conseil d'administration. Les méthodes d'animation de ces conseils sont issues de l'éducation populaire (jeux, post-it, groupes...). Le travail en groupe permet aux jeunes de se connaître et d'apprendre à fonctionner ensemble.

Bienfaits, freins et limites

Cette méthode de participation permet de recueillir la parole des usagers, « Qu'est-ce que vous voulez faire ? » et c'est très important. Ils apprennent à prendre la parole en public, à exprimer ce qu'ils veulent, ce qu'ils aiment ou pas, à être entreprenants et à ne pas subir, à avoir les manettes pour construire leur vie et ne pas être assistés, à être acteur de leur propre projet.

Pour les travailleurs sociaux, il est souvent difficile d'intervenir dans le cadre de l'animation collective. Leurs centres de formation ne les y forment pas. Cependant l'Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes (UNHAJ) organise des sessions de formation pour les y aider.

Pour les jeunes, il est souvent difficile de s'impliquer dans la vie collective, en partie à cause de la courte durée de leur séjour (6-12 mois en moyenne), et souvent aussi en raison de difficultés à maîtriser la langue.

L'Association affirme dans son projet associatif sa vocation d'éducation populaire et d'acteur de l'Economie Sociale et Solidaire. La participation des jeunes en est indissociable.

● Isabelle Romieu
Habitat-Jeunes Montpellier (34)

EN RÉGION

DIS-MOI CE QUE TU FAIS, JE TE DIRAI QUI JE SUIS Appel à recevoir vos rapports d'activités

Le territoire de l'Arc Méditerranéen est vaste. Il réunit des structures diverses, tant par leur statut que par leurs activités. C'est notre richesse. Difficile donc pour le comité régional de rencontrer en présentiel toutes les associations qui composent cette grande famille.

Cependant, il nous paraît important de connaître le fonctionnement et les activités développées par chacun, pour vous proposer des réflexions et des actions pertinentes. C'est pourquoi nous aimerions recevoir vos rapports d'assemblées générales. Ils sont à envoyer à Miriam le Monnier, secrétaire régionale, par mail miriam.lemonnier@fep.asso.fr ou par courrier.

Merci d'avance de nous aider à faire vivre notre réseau.

RENCONTRE RÉGIONALE INVITATION

Droits et dignités Mardi 21 janvier 2020 (14h-17h) à Montpellier

La FEP Arc Méditerranéen invite à un après-midi d'échange et de réflexion autour de la notion de dignité en lien avec les droits :

- Quelle conception chrétienne de la dignité humaine peut nous guider dans notre action et nos accompagnements ?
- En quoi les droits et les devoirs peuvent-ils être garants de la dignité de chacun ?

Retenez dès à présent cette date !

ENTREPRENDRE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

C'est avec une vision humaniste-chrétienne qu'INITIATIVES-FLEPES a développé une nouvelle activité en 2016, ajoutant aux formations déjà dispensées en son sein, moniteur éducateur et accompagnant éducatif social, celle de formation de cadres de l'Economie Sociale et Solidaire.

Bien que reconnue depuis 2014 par le Rectorat de Montpellier, les responsables de la Faculté Libre d'Etudes Politiques et d'Economie Sociale et Solidaire (FLEPES) ont pris du temps pour rencontrer les différents acteurs des territoires, les accompagner en s'inscrivant dans la stratégie régionale.

Aujourd'hui, la FLEPES poursuit et développe son action dans le domaine de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS) :

- S'inscrire dans le nouveau souffle politique de l'Economie autrement.
- Former des responsables de projet capables de mettre en œuvre des actions concrètes, innovantes, créatrices de renouvellement social et économiquement pérennes. Pour exemple la création de



L'EPSO, une épicerie solidaire à Montpellier, par l'Eglise La Clé.

- Apporter aux jeunes, aux salariés, aux entreprises et aux demandeurs d'emploi des compétences adaptées à une société et une économie en mouvement, en particulier dans l'ESS.
- Relever le défi de l'emploi dans la région et faciliter l'insertion sociale par l'Activité Economique
- Préparer les emplois futurs dans notre région et dans le monde spécialement en Afrique, ce qui permet de lutter contre l'exode rural et d'apporter une petite réponse à la question de l'immigration pour

des raisons économiques. En cela, Initiatives-FLEPES s'inscrit dans le Schéma Régional de Développement Economique d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII). En partenariat avec l'Institut Universitaire de l'Entreprise et du Développement à Dakar et l'Institut Francophone de Leadership et d'Economie Solidaire au Bénin, elle apporte son expertise dans la formation de porteurs de projets issus des villages.

Des nouveaux défis ont été ajoutés à tout ce qui touche à la vie sociétale : les objectifs de développement durable, les lois de la transition énergétique, le développement du concept de la Responsabilité sociétale des Entreprises (RSE).

Plus de 120 étudiants, à ce jour, ont été formés à Paris et Montpellier et une cinquantaine en Afrique. C'est donc bien avec détermination et espérance qu'Initiatives-FLEPES poursuit sa route avec comme objectif fondamental : Entreprendre pour mieux vivre Ensemble.

● Philippe Girardet
Initiatives-FLEPES
Montpellier (34)

AGENDA

23 NOV	Rencontre des Entraides <ul style="list-style-type: none"> • Nice (06)
27 NOV	Groupe FEP Marseille <ul style="list-style-type: none"> • Marseille (13)
6-7 DÉC	Assises nationales des Entraides protestantes <ul style="list-style-type: none"> • Paris (75)
21 JANV	Journée régionale <ul style="list-style-type: none"> • Montpellier (34)

DONNER DU SENS A SON ENGAGEMENT



Vous recherchez un emploi ou toute autre forme d'engagement : bénévolat, volontariat, service civique, stage, etc., le Carrefour de l'engagement protestant, plateforme gratuite,

offre trois espaces pour recruteurs, candidats et bénévoles, dans divers secteurs d'activité. Il a été créé afin de favoriser la rencontre entre des organisations protestantes proposant des offres et des candidats à l'engagement.

Rejoignez-nous ! :
www.engagement-protestant.fr

CONTACT

FEP - ARC
MÉDITERRANÉEN

Fédération de l'Entraide Protestante Arc Méditerranéen
tél. : 09 72 43 01 44 • miriam.lemonnier@fep.asso.fr
www.fep.asso.fr • Suivez-nous sur